



# OCEF FULL MOON TRAIL 2025

## REGLEMENT & INFORMATIONS

### 1/ EPREUVE

Cette année l'OCEF vous propose l'OCEF Full Moon Trail. Rendez-vous **le samedi 12 avril** à l'auberge du pêcheur de Nessadiou à Bourail pour une nouvelle édition. Festif et convivial, ce rendez-vous vous propose 2 parcours de 4,5km et 12,5 km de nuit, à la seule lumière de la pleine lune.

Il s'agit d'un **trail individuel nocturne** sur la propriété LAIGLE au départ de l'Auberge.

2 parcours sont proposés :

- le Grand Raid, de 12,5km
- le Mini Raid de 4,5 km

Les deux parcours se déroulent sur des itinéraires entièrement balisés, qu'il est obligatoire de suivre, sous peine de disqualification.

Le Grand Raid est ouvert aux personnes nées en 2007 et avant (18 ans et +)

Le Mini Raid est ouvert aux personnes nées en 2019 et avant (6 ans et +)

### 2/ DEROULEMENT

Les participants sont accueillis dès l'après-midi sur le site, à l'Auberge du pêcheur à Nessadiou, pour l'enregistrement et le retrait des dossards. Vos dossards vous seront remis jusqu'à 30 minutes avant le départ de la course.

Le départ sera donné à **18h00** pour le Mini Raid et à **18h30** pour le Grand Raid.

L'arrivée se situera au même endroit.



A l'arrivée **un barbecue avec les produits de l'OCEF et une soirée musicale** vous seront proposés au prix de **2200** FCFP (1100 FCFP pour les enfants nés en 2015 et après). Prix hors boissons. Réservation et paiement en ligne au moment de l'inscription.

Vous aurez également la possibilité **de camper sur le site** le soir de l'événement (**1200** FCFP par personne, gratuit pour les enfants nés en 2020 et après) Réservation et paiement en ligne au moment de l'inscription.

Vous aurez aussi la possibilité de prendre **le petit déjeuner dimanche matin** pour **1000** FCFP (boisson chaude, jus, 2 tartines, beurre, confiture) à réserver en ligne et payer sur place.

L'OCEF FULL MOON TRAIL 2025 se veut un événement festif et convivial, nous invitons donc les participants à venir déguisés.

Attention : Le repas et le barbecue/soirée musicale sont réservés aux participants à la course et à leur famille, le grand public venant de l'extérieur ne sera pas autorisé à venir sur site.

### 3 / DROIT D'INSCRIPTION

Les inscriptions se font en ligne sur le site de Challenge Organisation [www.challenge-org.nc](http://www.challenge-org.nc) (paiement par carte bancaire), ou auprès de notre point de vente le magasin Terre de Running au quartier latin à Nouméa (pour un paiement en chèque ou espèces).

Pour valider son inscription, chaque participant doit :

- fournir un certificat médical avec mention « en compétition » ou une licence valide s'il souhaite être chronométré (classé et récompensé)
- Payer le montant relatif à son parcours et sa catégorie d'âge.

L'inscription comprend : le droit de participation, le ravitaillement en boisson et nourriture sur le parcours (Grand Raid uniquement), une boisson à l'arrivée :

Le prix du trail Hors Taxes est fixé à :

- Grand Raid (12,5km) : **3000** FCFP
- Mini Raid (4,5km) : **2200** FCFP ; **1700** FCFP pour les - 12 ans

La date limite des inscriptions est le **mercredi 17 avril à 23h59** en ligne et le même jour à l'heure de leur fermeture dans le point de vente physique.

Des frais supplémentaires de gestion seront appliqués au moment du paiement.

**300** FCFP jusqu'à 4 jours avant la clôture des inscriptions (jusqu'au 6 avril)

**500** FCFP 3 jours avant la clôture des inscriptions (du 7 au 9 avril)

Pour des raisons logistiques et de sécurité, les places sont limitées à 750 participants sur l'ensemble de l'événement.

L'inscription est considérée comme définitive lorsque l'individu a rempli l'ensemble des obligations précédentes.



Toute inscription est ferme et définitive. Elle peut toutefois faire l'objet d'une annulation et d'un remboursement (moyennant 7% de frais de gestion) en écrivant uniquement par mail à [contact@challenge-org.nc](mailto:contact@challenge-org.nc), et ce impérativement avant la clôture des inscriptions (mercredi 9 avril).

Un transfert d'inscription entre deux parcours est également autorisé s'il a été préalablement communiqué à l'organisateur via l'adresse mail [contatc@challenge-org.nc](mailto:contatc@challenge-org.nc), avant la clôture des inscriptions

## 4/ CONDITIONS DE PARTICIPATION

### 4.1 Age des coureurs

- Grand Raid : homme ou femme né.e en 2007 ou avant
- Mini Raid : homme ou femme né.e en 2019 ou avant

Sur le Grand Raid, ne seront chronométrées, classées et récompensées que les personnes ayant fourni un certificat médical.

Sur le Mini Raid, ne seront chronométrées, classées (et récompensées) que les personnes nées en 2009 ou avant et ayant fourni un certificat médical.

Vous choisissez au moment de votre inscription si vous souhaitez être chronométré.e ou non.

Les mineurs devront faire remplir par leurs parents une autorisation parentale au moment de l'inscription. Les enfants de moins de 11 ans doivent être accompagnés d'un adulte et sont sous sa responsabilité.

### 4.2 Certificat médical

Toute participation à une course chronométrée est soumise à la présentation obligatoire par les participants à l'organisateur :

- d'une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running délivrée par la FFA, ou d'un « Pass' J'aime Courir » délivré par la FFA et complété par le médecin, en cours de validité à la date de la manifestation. (Attention : les autres licences délivrées par la FFA (Santé, Encadrement et Découverte) ne sont pas acceptées ;
- ou d'une licence sportive, en cours de validité à la date de la manifestation, sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la non contre-indication à la pratique du sport en compétition, de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition et délivrée par une des fédérations suivantes :
  - o Fédération des clubs de la défense (FCD),
  - o Fédération française du sport adapté (FFSA),
  - o Fédération française handisport (FFH),
  - o Fédération sportive de la police nationale (FSPN),
  - o Fédération sportive des ASPTT,
  - o Fédération sportive et culturelle de France (FSCF),
  - o Fédération sportive et gymnique du travail (FSGT),



o Union française des oeuvres laïques d'éducation physique (UFOLEP);

- ou d'un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition, datant de moins de un an à la date de la compétition, ou de sa copie. Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la possession du certificat médical.

Si vous ne fournissez pas de certificat médical valide au moment de votre inscription, vous ne serez pas chronométré, ni classé.

**Afin de respecter la réglementation en vigueur, les jeunes inscrits sur le Mini Raid et nés en 2009 et après ne seront pas chronométrés ni classés et ce, même s'ils ont fourni un certificat médical adéquat.**

Tous les certificats médicaux et licences sportives seront vérifiés individuellement.

Pour votre propre sécurité, si vous êtes enceinte, vous n'êtes pas autorisée à participer aux raids. En validant votre inscription, vous attestez que vous n'êtes pas enceinte.

Les conditions peuvent être difficiles (vent, nuit, pluie, chemins accidentés etc.). Un bon entraînement est nécessaire pour participer au grand parcours (sportif averti).

Les participants déclarent avoir les conditions physiques et médicales suffisantes et appropriées pour marcher ou courir, à l'allure de leur choix, sur un parcours chronométré de 12,5 ou 4,5 kms en montagne.

Il est formellement interdit de participer à la course avec des animaux de compagnie.

#### 4.3 Equipement

Ce raid est un raid en semi-autonomie. Deux points de ravitaillement en eau et en produits divers seront présents sur le Grand Raid, aucun sur le Mini Raid. Toutefois, les concurrents restent responsables de leur ravitaillement.

La possession pendant la course d'un téléphone est fortement conseillée.

Par contre il est obligatoire d'avoir en permanence, sous peine de disqualification :

- Une source lumineuse,
- Chaussures fermées
- Au minimum 1,5L d'eau
- 1 gobelet
- le port du dossard non plié sur la poitrine, avec des épingles (fournies par l'organisation).

Les organisateurs de l'événement seront habilités à contrôler les équipements des participants au départ, à l'arrivée et en n'importe quel lieu du parcours. L'organisateur se réserve le droit de refuser le départ d'un participant ou de le disqualifier, sans remboursement, en cas de manquement à l'un des équipements obligatoires cités ci-dessus.



#### 4.4 Postes de contrôle et postes de ravitaillement

Un contrôle peut être effectué à tout poste de ravitaillement.

Seuls les participants porteurs d'un dossard visible ont accès aux postes de ravitaillement.

Les ravitaillements proposeront au minimum de l'eau et parfois de quoi se restaurer rapidement (fruits essentiellement)

#### 4.5 Abandon et rapatriement

Sauf blessure, un participant ne doit pas « abandonner » ailleurs que sur un point de contrôle. Il doit alors prévenir le responsable de poste, qui lui indiquera comment retourner au départ en toute sécurité.

Toute personne ayant quitté le raid avant de l'avoir terminé et sans en aviser l'organisateur devra assumer les éventuels frais de recherche engendrés par sa disparition.

### **5/ MODIFICATION/ANNULATION DU RAID**

En cas de mauvaises conditions météorologiques et/ou pour des raisons de sécurité, l'organisation se réserve le droit d'annuler et/ou d'arrêter l'épreuve en cours.

L'organisation se réserve le droit de modifier à tout moment le parcours et les emplacements des postes de secours et de ravitaillement, sans préavis.

En cas de conditions météorologiques trop défavorables (importantes quantités de pluie, fort risque orageux, etc.), le raid sera annulé.

En cas d'annulation avant le départ ou en cas d'interruption du raid, pour quelque raison que ce soit, aucun remboursement d'inscription ne sera effectué.

Le parcours et les profils de la course sont donnés sur le site de Challenge Organisation (<http://www.challenge-org.nc/>)

### **6/ REMISE DES PRIX**

Elle aura lieu à l'arrivée à l'issue de la course.

Seront récompensés à minima :

MINI RAID Masculin / Féminin :

- les 3 premiers scratch H et F (Né.e.s en 2009 et avant)

GRAND RAID Masculin / Féminin :

- les 3 premiers scratch H et F (Né.e.s en 2005 ou avant)



## 7/ RESTAURATION & HEBERGEMENT

L'OCEF, la Restauration Bouraillaise et l'Auberge du pêcheur vous proposent :

**A réserver et payer en ligne au moment de l'inscription :**

- un barbecue avec les produits de l'OCEF (samedi soir) : **2 200f/adulte - 1100f/enfant** -10 ans (né après 2015)
- nuit au camping sur place **1200f/personne**, gratuit pour les enfants nés en 2020 et après

**A réserver en ligne au moment de l'inscription et à payer sur place :**

- un petit déjeuner : **1000f/personne**

## 8/ PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

L'OCEF FULL MOON TRAIL 2025 s'efforce de réduire au maximum son empreinte sur l'environnement. Cela passe notamment par la réduction des déchets sur l'ensemble des épreuves.

- Chaque participant devra être muni d'une gourde ou de son propre gobelet qui pourra être rempli aux ravitaillements (aucune bouteille ni gobelet ne sera distribué).
- Aucune boisson hygiénique en contenant plastique ou aluminium ne sera distribuée à l'arrivée. Des boissons en grand contenant re-remplissable vous seront proposées dans des éco-cups (sirop, boisson de récupération et eau)

Les coureurs ne doivent en aucun cas dénaturer l'environnement dans lequel ils évoluent. Leurs déchets sont à conserver jusqu'à l'arrivée. Vous profitez de parcours magnifiques : aidez-nous à les conserver !!

## 9/ IMAGE

Par sa participation à l'OCEF FULL MOON TRAIL 2025 chaque concurrent autorise expressément l'organisateur et ses ayants droit à utiliser ou faire utiliser ou reproduire ou faire reproduire son nom, son image, sa voix dans le cadre de l'OCEF FULL MOON TRAIL 2025 en vue de toute exploitation directe ou sous forme dérivée de l'épreuve et ce, sur tout support, dans le monde entier, par tous les moyens connus ou inconnus à ce jour, et pour toute la durée de protection actuellement accordée à ces exploitations directes ou dérivées par les dispositions législatives ou réglementaires, les décisions judiciaires et/ou arbitrales de tout pays ainsi que par les conventions internationales actuelles ou futures, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

La participation à l'OCEF FULL MOON TRAIL 2025 implique l'acceptation, sans dérogation, par chaque concurrent de ce présent règlement.

## 10 / RENSEIGNEMENTS :

Challenge Organisation Tél : 25 35 11 Email : [contact@challenge-org.nc](mailto:contact@challenge-org.nc)



Web : [www.challenge-org.nc](http://www.challenge-org.nc)

Adresse physique : 3 impasse Uitoe - 98800 Nouméa

